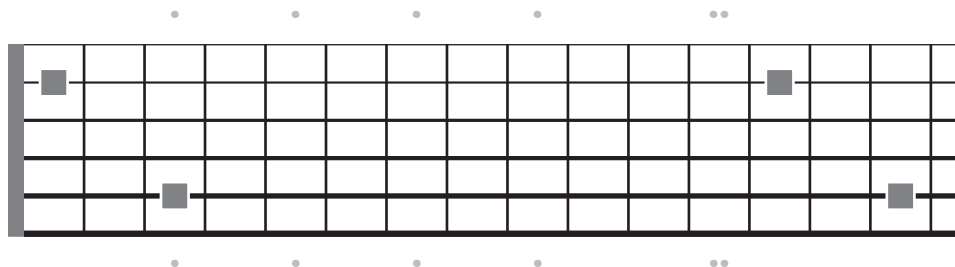


Les gammes de la guitare

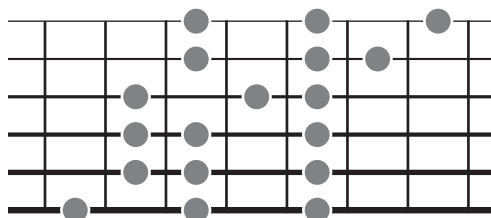
Transformation

Pour obtenir un dessin dorien, par exemple en Do...

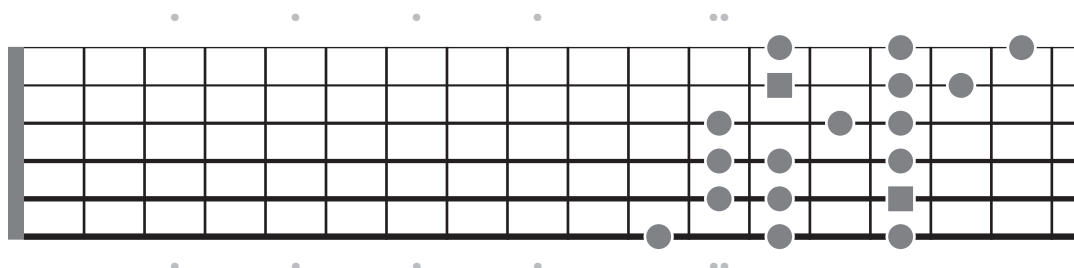
- 1 Appliquer à la tonique la forme souhaitée (par exemple Do forme 3):



- 2 Récupérer le dessin diatonique majeur correspondant à la forme portant le numéro suivant (forme souhaitée + 1, ici le dessin diatonique majeur n° 4):



- 3 Superposer ce dernier à la forme de départ (pour obtenir, ici, Do dorien forme 3):



Règle

La règle du mode dorien est « dessin majeur X sur forme X-1 = dessin dorien » ou, si vous préférez :

Majeure - 1 = dorien.

Constatez (non sans soulagement) que lorsque vous avez durement mémorisé les sept formes de la gamme diatonique majeure, vous avez également appris les sept dessins doriens. Inutile d'en présenter le détail.

Enchaînements latéraux

Cependant, les passages de formes pour les enchaînements latéraux montants et descendants ne sont plus valables ici. Il est, en effet, important de toujours placer la tonique au centre de l'harmonie de la gamme :

Situez chaque mode par rapport à sa propre tonique.

Sinon, quel intérêt y aurait-il à attribuer un nom différent à une gamme composée des mêmes notes ?

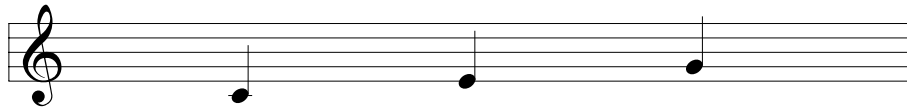
Nouvelle tonique, nouvelle structure

Cette question résume la source d'incompréhension principale qui handicape de nombreux musiciens lorsqu'ils « attaquent les modes ».

La réponse est la suivante : en changeant de tonique, la structure interne de la gamme est modifiée et cette dernière trouve alors de nouvelles applications.

Le mode dorien, par exemple, est une gamme mineure du fait de son troisième degré, situé à trois demi-tons de la tonique. Il s'agit d'une différence essentielle avec le mode ionien qui est, comme son autre nom l'indique, une gamme majeure.

Nous exploiterons cette différence un peu plus loin, lorsqu'il s'agira d'improviser avec notre nouvelle gamme, mais nous pouvons dès à présent reprendre nos enchaînements latéraux majeurs² et observer que les passages d'une forme à l'autre faisaient appel à un extrait caractéristique de la gamme appelé « arpège » :



Un avant-goût des arpèges

Nous aurons l'occasion d'approfondir l'étude des arpèges dans la troisième partie du présent ouvrage, qui leur est intégralement consacrée³, mais en voici déjà la définition :

Un arpège est, lui-même, une « petite » gamme constituée exclusivement des notes de l'accord qui porte son nom.

Il s'agit tout simplement des notes de l'accord jouées consécutivement.

L'exemple ci-dessus est l'arpège de Do majeur : composé des notes de l'accord **C**, il constitue l'élément pivot dont nous nous sommes servis pour notre enchaînement latéral de la gamme diatonique majeure de Do.

2 Voir chapitre 5, page 53.

3 Page 187.